



A l'attention des usagers du service de collecte et de traitement des ordures ménagères

13 ZAC LES TOUPES
39570 MONTMOROT
Tél. : 03 84 86 16 16
Fax : 03 84 24 17 90

E-MAIL : sictom39@orange.fr
www.sictomlons.letri.com

24 janvier 2022 : Changement de fréquence de collecte des bacs gris/marrons

○ Que se passe-t-il à

partir du 24 janvier 2022 ?

A partir du lundi 24 janvier 2022 :

- la fréquence de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR, **bac gris/marron**) change sur votre commune. D'une collecte hebdomadaire (une fois par semaine), celle-ci passe à bi-mensuelle (une semaine sur deux). **La fréquence de collecte des bacs bleus/jaunes ne change pas**
- Vos jours de collecte vont peut-être changer, car nous effectuons une refonte globale de nos tournées. Ceux-ci vous seront communiqués à partir du 10 janvier 2022.

○ Pourquoi changer d'organisation ?

Ce changement poursuit 3 objectifs :



○ Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte et au traitement, tout en continuant à prendre en charge l'ensemble des déchets que vous mettrez dans vos bacs. Le rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) est sans appel : chacun doit agir rapidement et, pour sa part, le SICTOM s'oriente vers plus de sobriété énergétique. ○ Inciter les usagers à moins produire de déchets et à mieux trier ○ Maîtriser les coûts de la gestion des déchets.

○ Pour quels résultats ?

Quelques 10 000 usagers du SICTOM vivent déjà avec ce rythme de collecte qui a commencé à être mis en place en 2015. Cette évolution leur a permis, en moyenne, de **réduire de 28% le poids de leurs ordures** ménagères résiduelles (bac marron/gris). Malgré leurs craintes et grâce à leurs nouvelles pratiques, seulement 4% des foyers ont eu besoin de poubelles plus grandes pour faire face à ce nouveau rythme de collecte.

○ Comment faire ?

Pour faciliter ce changement, nous accompagnons les usagers afin qu'ils fassent évoluer leur gestion des déchets pour en diminuer la quantité, notamment :

- Mise en place du compostage,
- Amélioration du tri et des apports en déchetterie (encore énormément de recyclables dans les bacs marrons/gris),
- Diminution du gaspillage alimentaire,